



REGARDS, PARCOURS DE MÉDIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Quel est l'objectif :

La Région Normandie lance un appel à projets pour la mise en place de parcours de médiation artistique et culturelle destinés aux lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle.

Ces parcours ont pour vocation d'amener les jeunes à découvrir un projet de création artistique et/ou un objet patrimonial ainsi qu'à fréquenter des lieux de culture et/ou de patrimoine.

Ces parcours sont jalonnés de plusieurs temps de médiation et de rencontres artistiques, dont le contenu est détaillé dans le cahier des charges.

Ils s'adressent à des jeunes scolarisés ou formés au sein de structures relevant des compétences de la Région : lycées publics et privés, Centres de Formation des Apprentis (CFA), Maisons Familiales et Rurales (MFR), organismes de formation, école de la deuxième chance. La mise en œuvre des parcours « regards » est coordonnée par les CEMEA de Normandie.

Qui sont les bénéficiaires :

Structures culturelles et/ou équipes artistiques professionnelles (personne morale) engagées dans des projets culturels en Normandie, et reconnues pour leur travail de création, de diffusion, de médiation et/ou de valorisation du patrimoine. Les structures culturelles, artistes ou professionnels de la culture doivent attester d'une activité professionnelle en cours inscrite dans le cadre réglementaire en vigueur. Les artistes qui interviennent doivent témoigner d'une activité récente de création diffusée dans des lieux professionnels.

Les établissements scolaire sont invités à répondre à l'appel à candidature entre le 20 mai et le 12 juin 2019 afin de bénéficier d'un parcours "Regards" au sein de l'établissement éducatif.

Caractéristiques de l'aide :

La subvention de la Région prend en charge les frais artistiques, techniques et de médiation générés par le parcours.

L'établissement scolaire prend en charge les frais de transport pour la sortie culturelle et les frais de billetterie.

Modalités de paiement :

Le paiement de l'aide sera effectué conformément au règlement régional des subventions en vigueur

Modalités d'instruction et d'attribution :

Pour des projets se déroulant sur l'année scolaire 2019/2020 :

Les structures culturelles et les équipes artistiques ont été invitées à proposer des projets. Ces projets ont été ensuite examinés par un jury composé de représentants de la Région et de ses partenaires (DRAC, Rectorat, DRAAF, CEMEA). **Les projets retenus sont ensuite proposés aux établissements scolaires de la région, qui ont la possibilité de formuler trois vœux de parcours jusqu'au 12 juin.** Un second jury sera organisé le 20 juin 2019, afin d'attribuer les parcours aux établissements demandeurs.

Le programme de la saison "Regards" se trouve tout en bas de cette page, dans ce fichier se trouve l'appel à

candidature pour l'établissement scolaire.

Contacts

Noémie Cortebeeck
Direction de la Culture et du Patrimoine
Service Spectacle vivant, formation, emploi, action culturelle
noemie.cortebeeck@normandie.fr

- [Triptyques, résidences d'artistes dans les lycées et CFA normands](#)
- [Regards, parcours de médiation artistique et culturelle](#)

CEMEA de Normandie : Hervé Roué
CEMEA Normandie
02 31 86 14 11
herve.roue@cemea-normandie.fr

- [Regards, parcours de médiation artistique et culturelle](#)
-